

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 28 septembre 2018

1. Urbanisme

Le Conseil municipal accepte le projet d'échange de terrains entre M. Djimmy Barbier et la commune et la vente de terrain d'aisance à M. Dominique Barbier.

Il autorise le Maire à signer le devis du Cabinet Coquard (géomètre) d'un montant de 432 € TTC.

2. Bâtiments communaux

Stade de foot : le Conseil municipal accepte de prendre en charge les fournitures nécessaires à la réfection de la main courante du stade.

3. Orgue de l'église

Le Conseil municipal valide la proposition de contrat d'entretien de l'orgue de M. Denis Londe d'un montant annuel de 384 € TTC.

4. Voirie

Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise ECTPA d'un montant de 2 214 € TTC pour l'aménagement de la rue de Muty.

5. Forêt

Vente de bois à Saône le 26 septembre 2018 :

Parcelles	Cubage	Vente		
		Acquéreur	Mt HT	Mt/m ³
P 11	124 m ³	CALVI SA	7 629 €	61,52 €
P 20 et 21	220 m ³	MANZONI sté	11 567 €	52,58 €
P 25, 26, 27, 28, M et N	235 m ³	LESCOT ent.	12 255 €	52,15 €
P 31	156 m ³	CALVI SA	12 224 €	78,36 €
Total	735 m³		43 675 €	59,42 €

Les parcelles 36 et 37 (62 m³) : lot retiré (1 offre inférieure au prix de retrait de 3 000 €).

6. Taxe de séjour

Dans le cadre de la modification du régime de la taxe de séjour, le Conseil municipal :

- Fixe le tarif « Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes » à **0,80 €** par personne et par nuitée,
- Adopte le taux de **1,25 %** applicable au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement,
- Décide de ne pas appliquer de taux d'abattement aux hébergements assujettis à la taxe de séjour forfaitaire,
- Fixe le loyer journalier minimum à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour à **1 €**

7. Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD)

Certificats d'économies d'énergie : le Conseil municipal valide la convention de mutualisation proposée par la CCPHD dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public.

Demande de rattachement de la commune de Côtebrune à la CCPHD : le Conseil municipal donne son accord de principe au rattachement de la commune de Côtebrune au périmètre de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs.

Conseil communautaire : le Maire informe le Conseil municipal de l'adhésion de la CCPHD à l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Bourgogne Franche-Comté.

8. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2017 (SIEHL)

Le Conseil municipal approuve le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL).

9. Informations diverses

➤ Dissolution de la CCVA : par arrêté préfectoral du 14 août 2018, M. le Préfet du Doubs a prononcé la dissolution de la Communauté de Communes de Vaîte-Aigremont. La répartition des soldes comptables, des biens meubles et immeubles a été répartie entre les communes adhérentes. La part revenant à la commune est de 108 103,93 €.

➤ Dates à retenir :

23 octobre 2018 Cinéma « Okko et les fantômes » (film d'animation) à 20h00 salle Charles Parisse

26 octobre 2018 Prochaine réunion du Conseil municipal à **20h00**

31 octobre 2018 Réunion publique à Bouclans à 20h00 sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Novembre 2018 Centenaire de l'armistice de 1918 : expositions salle Parisse (voir flyer)

Fermetures du secrétariat de mairie :

- le 20 octobre 2018
- du 8 au 10 novembre 2018

En cas d'urgence, contactez le Maire ou les Adjointes

Jacky MOREL: 06.45.04.69.98

Claude BELIARD: 06.43.24.21.75

Bernard CUENIN: 06.10.65.76.72

Claude SIRUGUE: 06.14.71.73.81

Collecte de journaux

Comme chaque année, l'APEN (Amicale des Parents d'Elèves de Naisey) collecte les journaux. Cette action nous permet de récolter de l'argent dans le but d'aider à financer des activités pour les enfants du groupe scolaire Guillaume Aldebert (spectacle de Noël, certains transports, livres, jeux, sorties...)

Nous vous invitons donc à venir déposer vos journaux, publicités, annuaires, catalogues... sous les anciens préaux situés en face de la salle Charles Parisse, une caisse étant prévue à cet effet. Le premier samedi de chaque mois, les parents et les habitants disponibles se retrouvent afin de mettre le papier en palette. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir les rejoindre.

Vous avez des journaux qui partent à la poubelle jaune mais ne pouvez pas vous déplacer? Julie MOUGEY se propose de venir les chercher à votre domicile, pour cela vous pouvez la joindre au 06-28-49-10-04 ou au 03-81-59-28-37 après 18h.

Pour les enfants scolarisés à Naisey, MERCI.

Info Accro'Gym

Les cours ont repris au groupe scolaire Guillaume Aldebert :

- le mardi, à 19 h 30, cours de YOGA (Travail Énergétique)
- le mercredi, à 20 h 00, cours de GEA (Gymnastique Entretien Adultes - Mixte) (Penser à apporter votre tapis).

Contact pour tout renseignement complémentaire au 06.83.06.17.13.